

L'ART DU RÉCIT À LA COUR DE BOURGOGNE

L'activité de Jean de Wavrin
et de son atelier

Actes du colloque international
organisé les 24 et 25 octobre 2013
à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque)

Textes édités par Jean DEVAUX et Matthieu MARCHAL



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2018

www.honorechampion.com

DÉFINIR ET ORGANISER LA MOSAÏQUE SOCIALE : LES TROIS ORDRES DANS LES *CRONIKES* DE JEAN DE WAVRIN

Dans un livre, déjà ancien mais toujours essentiel, intitulé *I sacerdoti, i guerrieri, i contadini* et consacré à l'histoire des trois ordres – le clergé, la noblesse et le peuple – en Europe, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à la Révolution française, l'historienne Ottavia Niccoli insiste sur la permanence du schéma ternaire dans les pays bourguignons¹. Force est en effet de constater que la réflexion sur la mosaïque sociale médiévale occupe bon nombre d'auteurs évoluant autour des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Plus généralement, les trois ordres constituent le modèle privilégié d'explication des hiérarchies sociales au Moyen Âge².

¹ O. NICCOLI, *I sacerdoti, i guerrieri, i contadini. Storia di un'immagine della società*, Turin, Einaudi, 1979 (*Saggi*), p. 46-53. D'autres ont également avancé cette idée, comme, par exemple, Richard Vaughan : R. VAUGHAN, *Philip the Good. The Apogee of Burgundy*, Woodbridge, The Boydell Press, 2002 (1^{re} éd., 1970), p. 289-299.

² Dans l'historiographie des États bourguignons, les travaux se concentrent, le plus souvent, sur la traduction institutionnelle desdits trois ordres : les assemblées d'États, que celles-ci soient régionales ou générales. Cf. les études suivantes, devenues classiques : W. BLOCKMANS, *De volksvertegenwoordiging in Vlaanderen in de overgang van Middeleeuwen naar nieuwe tijd* (1384-1506), Bruxelles, Palais des Académies, 1978 (*Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, 90) ; W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1961 (*Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, 43) ; R. WELLENS, *Les États Généraux des Pays-Bas des origines à la fin du règne de Philippe le Beau (1464-1506)*, Courtrai, UGA, 1974 (*Anciens Pays et Assemblées d'États*, 64) ; ou, pour un ouvrage récent, M. VAN EECKENRODE, *Les États de Hainaut sous le règne de Philippe le Bon (1427-1467)*, Courtrai, UGA, 2011 (*Anciens Pays et Assemblées d'États*, 107). Retenons également J. HAEMERS, *For the Common Good. State Power and Urban Revolts in the Reign of Mary of Burgundy (1477-1482)*, Turnhout, Brepols, 2009 (*Studies in European Urban History*, 17), qui évoque le statut de contre-pouvoir propre à ces institutions, essentiellement à propos des États de Flandre. Sur le plan de la pensée politique, on retiendra surtout quelques travaux décisifs : A. J. VANDERJAGT, *Qui sa vertu anoblist. The Concepts of noblesse and chose publique in Burgundian Political Thought (Including Fifteenth Century French Translations of Giovanni Aurispa, Buonaccorso da Montemagno, and Diego de Valera)*, Groningue, Jean Miélot & C^o, 1981 ; ID., *Laurens Pignon, O. P., Confessor of Philip the Good. Ideas on Jurisdiction and the Estates including the Texts of his Treatises and Durand of St. Pourçain's De origine iurisdictionum*, Venlo, Jean

Ce modèle n'est toutefois pas figé. Au contraire, par-delà une apparente fixité, il se révèle extrêmement plastique et se fait l'écho des bouleversements que connaît une société en mutation et confrontée à des situations politiques complexes, comme par exemple l'annexion de territoires italiens par les rois de France à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, et la création d'une Italie française, dite *Franco Italia*³.

Sur cette base et dans le contexte de ce volume d'actes portant sur la pensée et l'œuvre de Jean de Wavrin, notre propos consistera à décrire puis à analyser le vocabulaire sur les trois ordres dans les *Croniques et anciennes istories de la Grant Bretagne a present nomme Engleterre*⁴. Cette idéologie présente-t-elle des caractéristiques neuves chez cet auteur ou bien se révèle-t-elle n'être que l'écho de conceptions passées ? En outre, en s'appuyant sur ce que d'autres auteurs bourguignons ont écrit – en particulier trois personnalités très différentes, le chroniqueur Jean Lefèvre de Saint-Rémy (ca 1396-1468)⁵, le mémorialiste Olivier de la Marche (ca 1425-1502)⁶ et Laurent Pignon (1368-1449), confesseur de Philippe le Bon et auteur d'un *Traictie de la cause de la diversite des estaz*⁷ – on replacera les mots de Wavrin dans un contexte plus vaste, celui de la description des hiérarchies sociales à la cour de Bourgogne.

Miélot & C^o, 1985 ; Id., « Burgundian Political Ideas between Laurentius Pignon and Guillaume Hugonet », *Fifteenth-Century Studies*, t. 9, 1984, p. 197-213 ; il faut y ajouter des études d'ensemble, au programme apparemment global, mais qui se révèlent centrées sur la noblesse, comme, par exemple, *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness, 1364-1565*, dir. J. D'ARCY BOULTON et J. R. VEENSTRA, Leyde, Boston, Brill, 2006 (*Brill's Studies in Intellectual History*, 145). Cf. de même J. DUMOLYN, « Le Povre peuple estoit moult opprimé. Elite Discourses on "The People" in the Burgundian Netherlands (Fourteenth to Fifteenth Centuries) », *French History*, t. 23/2, 2009, p. 171-192, article fondamental qui décrypte, dans les chroniques bourguignonnes des règnes de Philippe le Bon et Charles le Téméraire, les mots généralement péjoratifs utilisés par les auteurs afin de qualifier les paysans, les artisans et les travailleurs (*laboratores*).

³ Cf. J. DUMONT, Lilia florent. *L'imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Champion, 2013 (*Études d'histoire médiévale*, 15), particulièrement p. 167-249, 399-422.

⁴ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques et anciennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, éd. W. HARDY et E. L. C. P. HARDY, 5 vol., Londres, Longman et al., 1864-1891 (*Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*).

⁵ Jean LE FÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Chronique*, éd. Fr. MORAND, 2 vol., Paris, Renouard, 1876-1881 (*Société de l'Histoire de France*).

⁶ Olivier DE LA MARCHE, *Mémoires*, éd. H. BEAUNE et J. D'ARBAUMONT, 4 vol., Paris, Renouard, 1883-1888 (*Société de l'Histoire de France*).

⁷ Laurent PIGNON, *Traictie de la cause de la diversite des estaz*, dans A. J. VANDERJAGT, *Laurens Pignon*, p. 135-195.

Mais avant de débiter, posons deux remarques. Première remarque : la structure de ce texte sera ici volontairement formelle, pour ne pas dire scolaire. En effet, afin de ne pas se perdre dans les méandres d'une pensée sociale dense, il sera question de chaque ordre séparément en commençant par le clergé, suivi de la noblesse et, enfin, du peuple ou des travailleurs (*laboratores*). Il apparaît pourtant essentiel de ne pas masquer la réalité du texte de Wavrin et, par là, des œuvres médiévales qui permettent d'étudier la pensée politique. Dans ces sources, produits d'une culture dans laquelle la politique n'est pas envisagée distinctement d'autres matières comme la religion, la morale ou le droit, le schéma ternaire n'apparaît qu'en filigrane au sein d'un discours dont les objectifs principaux sont autres. C'est donc à un nécessaire exercice de reconstruction qu'il va falloir se livrer ici. Deuxième remarque : cet article constitue l'un des jalons d'une étude portant sur l'ordre social dans les États bourguignons⁸, laquelle s'intègre plus largement dans un projet de recherches général consacré à la pensée politique à la cour de Bourgogne. De ce fait, les conclusions plus générales que nous serions amené à présenter au terme de cette étude de cas ne doivent pas être regardées comme définitives et surtout comme ayant une portée conclusive.

1. Le clergé

Ces précautions prises, parlons, en premier lieu, du clergé. D'emblée, il faut préciser qu'un élément essentiel caractérise Jean de Wavrin : sa participation, à l'instar de beaucoup d'auteurs de la cour de Bourgogne, de la culture nobiliaire. Bâtard de Wavrin, légitimé en 1437 par le duc, il possède une terre, la seigneurie du Forestel, et vit, tout d'abord, du métier des armes – croisade contre les Hussites en 1420, service dans les armées bourguignonnes, notamment en 1427-1428, et anglaise entre 1428-1435 – avant d'entrer dans l'hôtel ducal comme chambellan et de remplir diverses

⁸ Pour les deux premiers jalons de ces recherches, cf. J. DUMONT, « Regards bourguignons sur l'Espagne : représentations socio-politiques durant les deux voyages de Philippe le Beau dans la Péninsule ibérique », dans *Diplomates, voyageurs, pèlerins, marchands entre pays bourguignons et Espagne aux XV^e et XVI^e siècles. Rencontres de Madrid-Tolède (23 au 26 septembre 2010)*, dir. J.-M. CAUCHIES, Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.), t. 51, 2011, p. 105-121 ; Id., « Conserver ou transformer les structures sociales ? La place de l'idéologie ternaire au sein de la pensée politique française et bourguignonne à la fin du Moyen Âge », dans *Les États : ordres, institutions et formes (France, 1302-1614)*, dir. M. MARTIN, Paris, Klincksieck, 2013, p. 43-71.

missions diplomatiques pour les ducs – ambassade à Rome en 1463, en Angleterre en 1467, par exemple⁹. Son point de vue sur l'ordre social est donc, on s'en doute, nécessairement orienté en faveur de la noblesse et a tendance soit à dénigrer, soit à négliger les deux autres ordres. En ce qui concerne le clergé, c'est très clairement du deuxième cas de figure dont il est question. Wavrin parle très peu des *oratores*, une caractéristique que l'on retrouve chez d'autres, en France comme dans les pays bourguignons¹⁰, à l'exception notable de Laurent Pignon qui, dans son *Traictie*, consacre de très longs passages aux ecclésiastiques¹¹. Le plus souvent, donc, chez Wavrin, le clergé n'apparaît qu'au cours des entrées urbaines des princes, comme lorsqu'Henri V d'Angleterre parvient à Calais, après sa victoire d'Azincourt en 1415, puis quand il entre à Londres quelque temps plus tard¹², ou encore lors de l'entrée du duc de Bedford à Rouen après sa victoire à Verneuil en 1424¹³.

Par ailleurs, l'image du clergé chez Wavrin demeure très traditionnelle. Le chroniqueur attribue au premier ordre la fonction qui est la sienne dans le schéma ternaire : prier. Ainsi, quelque temps avant la bataille de Brustem, le 28 octobre 1467¹⁴, Charles le Téméraire demande au clergé

⁹ Cf. G. TYL-LABORY, « Jean de Wavrin », dans *Dictionnaire des Lettres françaises*, dir. G. GREUTE, *Le Moyen Âge*, dir. R. BOSSUAT, L. PICHARD et G. RAYNAUD DE LAGE, édition entièrement revue et mise à jour, dir. G. HASENOHR et M. ZINK, Paris, Fayard, 1992 (*Le Livre de Poche. Encyclopédies d'aujourd'hui*), p. 860-861. Cf. de même *supra*, p. 9-15 (« Introduction »).

¹⁰ Cf. J. DUMONT, *Lilia florent*, p. 408-416.

¹¹ Cf., par exemple, Laurent PIGNON, *Traictie de la cause*, éd. cit., p. 184-189. Sur Pignon et le clergé, cf. J. DUMONT, « Conserver ou transformer », p. 59. La condition de Pignon explique certainement en partie cet intérêt. Dominicain et confesseur ducal, il correspond pleinement à la figure de l'ecclésiastique de cour dont il défend en quelque sorte les prérogatives.

¹² Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 222-223. Sur l'impact politique et littéraire de la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415), cf. Ph. CONTAMINE, *Azincourt*, Paris, Gallimard, 2013 (1^{re} éd., 1964) (*Folio Histoire*) ; Chr. ALLMAND, *Henry V*, Londres, New Haven, Yale University Press, 1997 (1^{re} éd., 1992) (*Yale English Monarchs*), p. 83-101 ; B. SCHNERB, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005 (*Biographie Payot*), p. 622-627 ; R. VAUGHAN, *John the Fearless. The Growth of Burgundian Power*, Woodbridge, The Boydell Press, 2002 (1^{re} éd., 1966), p. 208-210.

¹³ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 3, p. 121. Sur la victoire anglaise de Verneuil (17 août 1424) contre les troupes dauphinoises, cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 11.

¹⁴ Sur cette victoire du duc Charles le Téméraire sur la cité de Liège, cf. R. VAUGHAN, *Charles the Bold. The Last Valois Duke of Burgundy*, Woodbridge, The Boydell Press, 2002 (1^{re} éd., 1973), p. 22-25.

de ses États d'attirer la faveur divine sur son armée et, plus précisément, que soient envoyées

*lettres aux evesques et prelatz de ses pays, adfin quilz feissent faire processions, pryeres et suffrages a Dieu et auz benois sains par leur peuple, chascun en son endroit, quil peust obtenir victore diceulz Lyegois rebelles et desobeissans a nostre saint pere et a leur evesque [...]*¹⁵.

Par extension, les membres du clergé sont décrits comme les artisans de la paix, autre rôle traditionnel. En août 1425, alors que Thomas Montague, comte de Salisbury, assiégeait la cité du Mans, *levesque du lieu et aulcunes gens deglise* vinrent pour *en grant humilite luy prier que en lhonneur de Dieu, et adfin deschiever leffusion de sang humain, il les voulsist prendre a mercy*¹⁶. Une idée toute traditionnelle, donc, et qui est partagée par d'autres auteurs bourguignons¹⁷. Wavrin est pourtant loin d'être naïf. Il sait que cette image d'un clergé pacifique peut servir les desseins des hommes d'Église ou des princes, leurs maîtres. Au moment de la signature du traité d'Arras (21 septembre 1435) entre la France et la Bourgogne, Philippe le Bon adresse à Henri VI d'Angleterre une lettre explicative et, parmi les arguments utilisés par le duc pour justifier sa volte-face diplomatique – Philippe était en effet allié aux Anglais depuis l'assassinat de son père, Jean sans Peur, par des partisans du dauphin Charles de France en 1419 – on découvre que Philippe aurait été poussé à faire la paix par *les grandes exhortacions des legalz du saint pere le pape, du concile de Balle*¹⁸, le duc se réfugiant en quelque sorte derrière le magistère pontifical. Enfin, le dernier trait traditionnel du clergé qui émerge de l'œuvre de Wavrin est le rapport au savoir. Les *oratores* sont – on le comprend aisément – souvent confondus avec les gens de l'Université de Paris¹⁹, tandis que, de manière plus générale, l'auteur

¹⁵ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 5, p. 553.

¹⁶ *Ibid.*, t. 3, p. 192. Cf. J. FAVIER, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980, p. 486.

¹⁷ Citons, ici, à titre d'exemple le témoignage de Jean Lefèvre de Saint-Rémy qui, dans le contexte des hostilités franco-bourguignonnes postérieures à l'assassinat de Jean sans Peur, fait des ecclésiastiques les artisans de la paix. Jean LE FÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Chronique*, éd. cit., t. 1, p. 325.

¹⁸ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 95. Sur le traité d'Arras, cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 98-107 ; G. DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, 6 vol., Paris, Librairie de la Société bibliographique, Picard, 1881-1891, t. 2, p. 505-559 ; t. 3, p. 67-94.

¹⁹ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 3, p. 243.

accorde un grand crédit à leur expertise, comme dans le cas du procès de Jeanne d'Arc à Rouen en 1431²⁰.

Il existe toutefois quelques particularités dans ce portrait du clergé. Elles concernent essentiellement une infime partie du premier ordre, le haut clergé, qui est rattaché par le chroniqueur à une catégorie de personnes spécifique, dont fait également partie une frange particulière de la noblesse : les princes. Après la mort brutale de son père sur le pont de Montereau (10 septembre 1419), le nouveau duc Philippe rassemble autour de lui *pluiseurs notables seigneurs de ses plus feables tant deglise comme seculliers*²¹ afin d'obtenir aide et conseil. Plus loin, lors de la cérémonie de mariage d'Henri V et Catherine de France, fille du roi Charles VI, à Troyes (21 mai 1420), ce sont également des seigneurs ecclésiastiques et séculiers qui accompagnent Philippe le Bon²². Et c'est encore le cas en 1431 quand Henri VI fait son entrée à Paris en tant que roi de France, entouré de seigneurs *tant deglise comme seculliers*²³. Il existe donc deux types d'ecclésiastiques : ceux qui peuvent se parer d'un statut princier et les autres. Mais ces princes de l'Église ne sont pas pour autant libres de leurs faits et gestes car, dans les trois cas présentés ici, ils sont au service du prince. Les chroniques de Wavrin mettent donc en exergue la transformation d'une partie du premier ordre en un clergé princier et curial, au service des rois et des puissants, une caractéristique qui ne fera que se renforcer dans la seconde moitié du XV^e siècle pour s'exprimer pleinement dans le contexte de la Renaissance²⁴.

Malgré leur relative absence au sein des *Croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne*, il a pu être observé que les ecclésiastiques y jouissent en grande partie d'une image traditionnelle et que seuls les représentants les plus éminents de cet ordre bénéficient d'un regard actualisé en tant que grands seigneurs au service de leur prince. Qu'en est-il de la noblesse ?

²⁰ *Ibid.*, t. 3, p. 264. Cf. Ph. CONTAMINE, « Normandie », dans *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, dir. ID., O. BOUZY et X. HÉLARY, Paris, Robert Laffont, 2012 (*Bouquins*), p. 880-883.

²¹ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 293. Sur l'assassinat de Jean sans Peur par les partisans du dauphin Charles de France, voir B. SCHNERB, *Jean sans Peur*, p. 680-684 ; R. VAUGHAN, *John the Fearless*, p. 263-286.

²² Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 304. Sur ce mariage, cf. Chr. ALLMAND, *Henry V*, p. 143-145.

²³ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 9.

²⁴ Notamment dans le contexte des Guerres d'Italie que nous avons étudié : J. DUMONT, *Lilia florent*, p. 408-416.

2. La noblesse

La place accordée au deuxième ordre, chez Wavrin, est bien entendu très importante. Les nobles investissent d'un bout à l'autre les *Croniques*, en particulier lors des événements à caractère militaire. Leurs exploits guerriers jalonnent un texte où ils sont érigés en véritables héros²⁵, tels ces dix-huit gentilshommes qui, à Azincourt, *soubz la baniere du seigneur de Croy, jurent qu'ilz sefforceroient de toutes leurs puissances eulz venir joindre si prez le roy d'Angleterre quilz luy abatteroient la couronne du chief, ou ilz morroient*²⁶. Certaines figures sont d'ailleurs plus remarquables que d'autres comme celle de Jacques de Lalaing (1421-1453). Ce membre de la haute noblesse hennuyère devient le héros du conflit qui oppose le duc à son comté de Flandre entre 1449 et 1453²⁷. Lors des opérations militaires contre les Flamands, Lalaing est sans cesse mis en valeur par le chroniqueur. Il fut le premier à pénétrer en Flandre à la tête de l'armée ducale, par le pays de Waes, entre Gand et Anvers²⁸. Il y rencontra une compagnie de Gantois qui *lassaillerent et enclorrent tout incontinent, mais il sy porta si chevallereusement que oncques homs ne le fist mieulz*²⁹. Puis il sauva son frère Philippe par deux fois³⁰, *maugre tous ses annemis*³¹. Sa mort au siège du château de Poeke³², en 1453, donne lieu à un véritable éloge de la part du chroniqueur, car, tant par sa valeur guerrière que par ses vertus chevaleresques,

*il estoit renomme quil navoit son pareil chevallier ou royaulme de France, comme il avoit moustre en devers lieux, en Espagne, en Escoche et ailleurs, ou il avoit acheve maint beau fait darmes, et si estoit le plus humble, sage, courtois et large de tous autres, craignant et servant Dieu [...]*³³.

²⁵ Sur cette notion, cf. *Le héros bourguignon : histoire et épopée*, dir. J.-M. CAUCHIES, Gr. SMALL et A. BROWN, *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XV^e s.)*, t. 41, 2001.

²⁶ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 207.

²⁷ Cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 303-333.

²⁸ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 5, p. 202.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, t. 5, p. 202, 219.

³¹ *Ibid.*, t. 5, p. 202.

³² Belgique, rég. Flandre, prov. Flandre-Orientale, arr. Gand, com. Aalter.

³³ *Ibid.*, t. 5, p. 226. Sur l'héroïsation de ce personnage dans la littérature bourguignonne, cf. M. SZKILNIK, *Jean de Saintré. Une carrière chevaleresque au XV^e siècle*, Genève, Droz,

Au-delà des exploits personnels d'un Jacques de Lalaing, la noblesse est aussi célébrée en masse à travers de nombreuses listes : listes des nobles qui accompagnent les armées anglaises, bourguignonnes ou françaises³⁴ ou encore listes des prisonniers et des morts, eux seuls ayant bien entendu l'honneur du souvenir³⁵. Les fêtes nobiliaires sont elles aussi nombreuses et, en premier lieu, les chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, comme celui tenu à Bruges en 1468³⁶, l'Ordre et ses membres étant d'ailleurs particulièrement célébrés par Wavrin³⁷. En somme, chez le chroniqueur, cette noblesse ne semble pas réellement différer de l'image traditionnelle que d'autres lui accordent. Les *bellatores* sont des hommes qui, pour reprendre les mots de Laurent Pignon, méritent de jouir de *plaisances honnestes car leur corps est en tout temps exposé et habandonné pour deffendre le peuple*³⁸. La noblesse constitue en quelque sorte le liant de l'édifice social, celle qui protège, par les armes, la *chose publique*³⁹, selon Olivier de la Marche et Jean Lefèvre de Saint-Rémy, une réalité que l'on retrouve, en filigrane, chez Wavrin⁴⁰.

Pourtant, le chroniqueur n'est pas sans ignorer que depuis longtemps les nobles n'ont plus le monopole des armes, a fortiori dans les États bourguignons où les contingents urbains, flamands surtout, forment une part non négligeable des armées. La caractéristique première qui distinguait la noblesse du reste de la société s'est donc partiellement estompée. Wavrin réinstalle alors une différence d'un autre type puisque c'est désormais par la qualité de leurs prouesses martiales que les nobles se distinguent des autres ordres et, en particulier, du troisième, le peuple. Par exemple, lors de la bataille d'Othée (23 septembre 1408), le chroniqueur insiste tout particulièrement sur le rôle de la *compaignie de cheval* et des *gens de cheval* du duc qui *se ferirent de rechief au dos des Lyegois*,

2003 (*Publications romanes et françaises*, 232). Lalaing sert en effet de modèle au personnage de Jean de Saintré.

³⁴ Cf., par exemple, Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 3, p. 136-137, 164-165, 174 ; t. 4, p. 168 ; t. 5, p. 205, 227, 569.

³⁵ Liste non exhaustive : *ibid.*, t. 2, p. 127, 224-230, 318, 328, 359 ; t. 3, p. 202, 208, 363, 383-384 ; t. 5, p. 204.

³⁶ *Ibid.*, t. 5, p. 562-564.

³⁷ Cf., par exemple, *ibid.*, t. 5, p. 206.

³⁸ Laurent PIGNON, *Traictie de la cause*, éd. cit., p. 184.

³⁹ Olivier DE LA MARCHE, *Mémoires*, éd. cit., t. 2, p. 92 ; Jean LE FÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Chronique*, éd. cit., t. 1, p. 1.

⁴⁰ En effet, lors de la révolte de la Normandie contre les Anglais en 1432, ce sont les nobles qui parviennent à restaurer la paix (Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 54).

*et firent tant que en peu dheure ilz leur oesterent lesperance de victore*⁴¹. Plus loin, alors que Philippe le Bon rassemble l'armée qui partira affronter, en Hainaut, les troupes de Jacqueline de Bavière et du duc Humphrey de Gloucester, Wavrin parle des *vallans capitaines* bourguignons *bien usitez de fais de guerre* et des 40 000 hommes de *communes gens* dont il loue le courage mais pas l'expertise⁴². Au moment de la campagne ducale de 1436 contre les Anglais, Wavrin décrit des seigneurs picards tenant un conseil de guerre. Ce sont eux, en effet, qui possèdent le savoir militaire et stratégique. Ils se réunissent donc pour décider de la marche à suivre, au nom du duc :

*Adont les dessusdis seigneurs Pycars oyans ces nouvelles se misrent ensamble pour avoir advis et deliberation quel chose leur seroit sur ce plus proufitable a faire, si conclurent aprez plusieurs oppinions debatues quilz les poursievroient et les assauldroient entandis quilz serroient le plus emeschies a fourragier ou butiner les villages, se en cest estat on les pouvoit trouver, ou se ce non si les combateroient ilz en quelque lieu que ilz feussent ratains*⁴³.

Précisons d'ailleurs une chose. Lorsque l'on parle de l'expertise militaire de la noblesse, on pense tout de suite aux tactiques et autres manœuvres sur le champ de bataille, mais pour Wavrin il n'y a pas que cela et un passage bien spécifique de ses chroniques, le siège de Braine-le-Comte⁴⁴ par les Bourguignons, l'illustre parfaitement. Le capitaine de l'ost ducale, Philippe de Bourgogne, comte de Saint-Pol, secondé par ses lieutenants,

⁴¹ *Ibid.*, t. 2, p. 126. Sur la victoire bourguignonne d'Othée contre les Liégeois, cf. B. SCHNERB, *Jehan sans Peur*, p. 257-276 ; R. VAUGHAN, *John the Fearless*, p. 49-66.

⁴² Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 3, p. 165. Il s'agit en fait de l'armée bourguignonne qui vient, à la mi-mars 1425, assiéger Braine-le-Comte (Belgique, rég. Wallonie, prov. Hainaut, arr. Soignies), alors aux mains de Jacqueline de Bavière et de son époux Humphrey de Gloucester, contre qui Philippe mène une guerre acharnée. Cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 37 ; É. BOUSMAR, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris (1401-1436) : l'inévitable excès d'une femme au pouvoir ? », dans *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, dir. É. BOUSMAR, J. DUMONT, A. MARCHANDISSE et B. SCHNERB, Bruxelles, De Boeck, 2012 (*Bibliothèque du Moyen Âge*, 28), p. 385-455 ; A. JANSE, *Een pion voor een Dame. Jacoba van Beieren (1401-1436)*, Amsterdam, Balans, 2009, p. 218-222.

⁴³ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 152. À la suite de la signature du traité d'Arras, Philippe le Bon déclare la guerre au roi d'Angleterre et met le siège devant Calais alors anglaise. Cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 102-107.

⁴⁴ Cf. *supra*, n. 42.

traite avec la garnison anglaise afin que celle-ci livre la ville sans coup férir. De leur côté, les gens des communes, qui forment le gros des troupes duciales, veulent prendre la place de force et massacrer les Anglais. Wavrin loue la sage solution proposée par Saint-Pol et ses hommes, comme *ceulz quy plus scavoient des drois de guerre*⁴⁵. Un accord est trouvé entre assiégeants et assiégés, mais les gens des communes le transgressent rapidement, prennent d'assaut la ville et massacrent la garnison ainsi que plusieurs habitants⁴⁶. Wavrin s'empare alors contre ceux qui n'ont pas respecté une disposition légale, *ce que neussent fait jamais droites gens de guerre et quy scevent comment en tel cas on se doit conduire*⁴⁷. Pour Wavrin, la différence entre la noblesse et le peuple, en matière militaire, repose donc bien sur l'expérience et, ici, sur une expérience légale. Les nobles connaissent le droit de la guerre et savent le respecter. Tout ceci pousse Wavrin à émettre des jugements qualitatifs sur la valeur militaire de la noblesse et du peuple. Toujours lors du conflit hennuyer, il estime par exemple que

*prince poelt prendre beau miroir de soy peu fyer en gens darmes de commun peuple, lesquelz sont legierement desroyez, et vaulroit trop mieulz mille hommes de guerre de bonne estoffe que dix mille de tele merdaille*⁴⁸.

Cependant, lorsque cette expertise leur fait défaut, les nobles encourent des critiques assez sévères de la part de l'auteur. Ainsi, à l'issue du siège de Calais, en 1436, où Philippe le Bon a été contraint de battre en retraite à la suite de la défection des contingents flamands de son armée⁴⁹, Wavrin expose les causes de la débandade et, outre lesdits Flamands, il cible les nobles du conseil ducal. Ceux-ci ont en effet mésestimé la difficulté de l'entreprise et ont conseillé au duc d'assiéger une cité qu'il ne pouvait prendre faute de moyens adéquats⁵⁰. En d'autres termes, ils n'ont pas su apporter à leur maître leur expertise technique, celle que Wavrin encensait ailleurs. L'épisode met en quelque sorte en évidence la fragilité de la noblesse bourguignonne qui, si elle n'est pas capable de

⁴⁵ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 3, p. 166.

⁴⁶ *Ibid.*, t. 3, p. 166-167.

⁴⁷ *Ibid.*, t. 3, p. 167.

⁴⁸ *Ibid.*, t. 3, p. 173. Pour un autre exemple du même ordre, cf. le récit de la campagne de 1436, qui conduit à l'échec du siège de Calais (*ibid.*, t. 4, p. 168-169).

⁴⁹ Cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 101-102.

⁵⁰ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 192-193.

conseiller correctement le prince, encourt une critique d'autant plus sévère que les nobles ne sont plus les seuls à s'illustrer sur le champ de bataille.

Une autre caractéristique majeure dans le portrait de la noblesse chez Wavrin réside certainement dans le rapport que celle-ci entretient – tout comme dans le cas du clergé – avec le prince et, en particulier, avec le duc de Bourgogne. En effet, le chroniqueur ne manque pas une occasion de mettre en scène Philippe le Bon en tant que véritable maître de la noblesse de ses États, comme au moment où il publie des mandements pour inciter ses nobles à participer à la guerre contre Jacqueline de Bavière⁵¹. De leur côté, les *bellatores* doivent une obéissance sans faille à Philippe et la valeur de chacun d'entre eux est estimée à l'aune de leur fidélité. Ainsi, à l'issue de la bataille de Mons-en-Vimeu (31 août 1421), Wavrin livre une liste des nobles qui ont abandonné le duc et de ceux qui sont demeurés à ses côtés comme *bons et loyaulz vassaulz sont tenus de faire a leur naturel seigneur*⁵². L'exaltation de la fidélité nobiliaire peut même conduire le chroniqueur à considérer comme normaux – ce qui ne l'empêche pas de les condamner – des actes épouvantables comme le meurtre du roi d'Angleterre Richard II par un chevalier d'Henri IV, *prest dobeyr au commandement du roy Henry*⁵³. L'on est donc en présence chez Wavrin d'une noblesse contrôlée par les princes, ce qu'illustre parfaitement l'épisode du chapitre de la Toison d'or tenu à Bruges du 28 avril au 28 mai 1468. À cette occasion, plusieurs nobles, en conflit avec le duc Charles, sont absents. Le premier, Jean de Bourgogne, comte de Nevers, avait été sommé de *comparoir en present chapittle pour y respondre de son honneur*, mais il ne se présenta pas, renvoyant son collier de l'Ordre à Charles, ce qui entraîna sa destitution⁵⁴. Les autres nobles concernés, les seigneurs de Chimay, Croÿ, Lannoy et Quiévrain, ne *se voullioient submettre a ce que le duc voullloit* et évitèrent donc la réunion, ce qui leur valut d'être blâmés publiquement⁵⁵. Exception faite de Chimay, ils se réconcilieront avec le duc

⁵¹ *Ibid.*, t. 3, p. 136.

⁵² *Ibid.*, t. 2, p. 381. Cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 12-15.

⁵³ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 36. Sur la mort de Richard II, cf. N. SAUL, *Richard II*, Londres, New Haven, Yale University Press, 1997 (*Yale English Monarchs*), p. 423-429.

⁵⁴ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 5, p. 563.

⁵⁵ *Ibid.*

quelque temps plus tard lors d'une cérémonie d'hommage tenue au Quesnoy⁵⁶. Chez Wavrin, l'événement se transforme en fait en une distribution de louanges et de blâmes, voire, pour caricaturer, en une distribution de bons et de mauvais points, tout étant ici fonction de la fidélité de chacun au duc.

Spécialistes de la guerre et de tout ce qui a trait à celle-ci, notamment en matière de droit, les nobles sont les héros des *Croniques* de Jean de Wavrin. Mais ce statut a un prix : celui de leur soumission aux princes ; et s'ils viennent à manquer à leurs devoirs, le chroniqueur leur réserve alors de durs reproches. Toutefois, ceux-ci ne sont certainement pas à la mesure du blâme qu'encourt le dernier des trois ordres, celui des *laboratores*, lorsqu'il sort de son rôle.

3. Le peuple

Avant toute chose, une précision s'impose. Dès les origines du système ternaire, au XI^e siècle, le troisième ordre apparaît comme une catégorie hybride, regroupant tous ceux qui ne participent pas au pouvoir, que celui-ci soit spirituel ou temporel. On pourrait même dire que cette catégorie est totalement artificielle et qu'elle masque la diversité de la mosaïque sociale⁵⁷. La seule caractéristique qui rassemble ses membres est qu'ils doivent travailler (*laborare*) pour vivre. Ce trait est remarquable chez Wavrin sans toutefois être dominant. En effet, son discours sur le troisième ordre est plus ambivalent que celui de ses contemporains puisqu'il alterne, d'une manière encore plus évidente que dans le cas des deux autres ordres, les considérations héritées du schéma traditionnel avec d'autres réflexions inspirées des événements qu'il a observés.

Wavrin véhicule bel et bien un certain nombre de conceptions traditionnelles sur le troisième ordre. Ce dernier doit évidemment s'occuper des travaux manuels et, en particulier, agricoles, sous la protection des nobles, et ce afin de produire les aliments et les biens nécessaires au fonctionnement de la société. C'est ainsi par exemple que, lorsqu'il décrit la guerre entre Philippe le Bon et Jacqueline de Bavière en Hainaut, Wavrin évoque les tourments du *povre peuple* malmené à la fois

⁵⁶ *Ibid.*, t. 5, p. 565. Sur les événements liés à la fête de la Toison d'or de 1468, cf. *Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies*, t. 2, *Das Ordensfest 1468 in Brügge unter Herzog Karl dem Kühnen*, éd. S. DÜNNEBEIL, Ostfildern, Thorbecke, 2003 (*Instrumenta*, 12), en particulier p. 42-76 pour les conflits entre Charles et les seigneurs bourguignons. Le Quesnoy : France, rég. Nord-Pas-de-Calais, dép. Nord, arr. Avesnes-sur-Helpe, ch.-l. cant.

⁵⁷ Cf. nos remarques à ce propos dans J. DUMONT, *Lilia florent*, p. 211-217.

par les troupes du duc Humphrey de Gloucester et par celles du capitaine bourguignon Philippe de Saint-Pol⁵⁸. Le chroniqueur parle en effet très souvent des malheurs du *povre peuple commun*⁵⁹, *topos* littéraire caractéristique des chroniques du temps – on retrouve de tels propos chez La Marche par exemple⁶⁰ – mais qui reflète sa perception toute traditionnelle du troisième ordre : un groupe voué à travailler durement et à souffrir. De fait, le peuple est généralement présenté dans une situation de soumission par rapport au prince, au clergé et à la noblesse, soumission que Wavrin considère comme naturelle. C'est le cas, par exemple, à Rouen (2 janvier 1419), au moment où la cité tombe entre les mains des Anglais⁶¹, ainsi qu'à Compiègne (1422), qui se rend au duc de Bedford, où des *sermens des bourgeois et manans de la bonne ville* sont prononcés⁶². Wavrin retranscrit en fait dans sa chronique ce qu'un Laurent Pignon avait formalisé, à l'intention du duc de Bourgogne, quelques décennies plus tôt, lorsqu'il présentait un peuple devant *ouvrir*⁶³ en *operacions rurales et communes*, tâches qui relèvent de sa *condicion naturelle*⁶⁴. Chez Wavrin comme chez Pignon, le troisième ordre ne jouit donc, en théorie, d'aucune autonomie, que ce soit politiquement ou économiquement, et même émotionnellement. Les sentiments de la population se calquent le plus souvent, chez le chroniqueur, sur ce que vivent ou ce qu'éprouvent les grands, comme lors de la mort de Michelle de France, épouse de Philippe le Bon, en 1422 : l'événement trouble *ceulz de sa famille et generalement tous ceulz de Gand et des pays du duc Phelippe*⁶⁵, caractéristique que l'on retrouve à la fois, plus généralement,

⁵⁸ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 3, p. 137. Un discours semblable est tenu par Wavrin au moment où Rouen tombe aux mains des Anglais (*ibid.*, t. 2, p. 266).

⁵⁹ *Ibid.*, t. 3, p. 91 ; t. 4, p. 366, par exemple.

⁶⁰ Celui-ci parle d'*homme[s] de petite valeur* ou de *basse[s] personne[s]* qui mènent une vie misérable aux champs ou dans les ateliers (Olivier DE LA MARCHE, *Mémoires*, éd. cit., t. 1, p. 11).

⁶¹ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 262. Cf. Fr. AUTRAND, *Charles VI. La folie du roi*, Paris, Fayard, 1986, p. 566-567.

⁶² Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 416. Cf. J. FAVIER, *La guerre de Cent Ans*, p. 481.

⁶³ Laurent PIGNON, *Traictie de la cause*, éd. cit., p. 181.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 185. Sur cette question chez Pignon, cf. J. DUMONT, « Conserver ou transformer », p. 67-68.

⁶⁵ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 430. Il en va de même, en 1461, lorsqu'une maladie particulièrement grave accable Philippe le Bon. Son fils, Charles de Charolais, demande alors aux peuples des États de son père d'organiser des processions pour que ce dernier recouvre la santé. Ce sont ces prières associées à celles de Charolais qui assurent le salut de Philippe (*ibid.*, t. 5, p. 415).

dans les écrits bourguignons⁶⁶, ou encore, des décennies plus tard, dans la littérature des Guerres d'Italie⁶⁷.

Mais il y a plus. Nous avançons au début de notre propos que les *Croniques* de Wavrin reflètent la culture nobiliaire de leur temps et manifestent à l'égard des autres ordres soit de l'indifférence, soit du dénigrement. Dans le cas du peuple, il faut bel et bien parler de dénigrement, car, si l'auteur considère que le troisième ordre doit s'effacer de la vie politique, les événements qu'il a vécus lui ont montré que bien souvent ce n'est pas le cas. Le peuple, ou à tout le moins certains groupes qui le composent, sont politiquement actifs. Ainsi Jehan de Wavrin est-il amené, parfois, à critiquer ces *laboratores* lorsque ceux-ci ne restent pas à la place qui leur a été assignée dans le schéma ternaire. Lors du siège de Calais par Philippe le Bon, en 1436, l'auteur, tout en ayant pris soin de reconnaître certaines qualités aux troupes flamandes du duc – il déclare en effet que *estoit grant beaulte de les veoir*⁶⁸ – en vient à décrire des Flamands âpres au gain, prêts à sacrifier des impératifs stratégiques pour collecter du butin, voire à se quereller avec d'autres contingents de l'armée ducal⁶⁹. Ils sont également très orgueilleux puisqu'ils estiment, selon Wavrin, que *de rien on ne pourroit venir a chief se ce ne se faisoit par leur moyen*⁷⁰ : autrement dit, ils entendent tout diriger, quitte à se passer de l'avis du duc. Tout ceci les amène à s'engager dans des actions dangereuses et irréfléchies, qui compromettent le siège, comme lorsqu'ils se montrent jaloux du butin amassé par les Picards, lancent une escarmouche contre les ennemis et se font battre à plates coutures par ces derniers⁷¹. Par ailleurs, leur comportement est totalement dirigé par leurs passions et caractérisé par une grande versatilité. Ils *sesmouvoient pour peu de chose*, provoquant de *grans alarmes*, ce dont *le bon duc estoit moult desplaisant, trouble et courouchie*⁷². Les Flamands n'hésitent pas à remettre en cause l'autorité de Philippe et de ses hommes sur le champ de bataille, puisqu'au moment du retrait de la flotte bourguignonne,

⁶⁶ Cf. L. SMAGGHE, *Les Émotions du prince. Émotion et discours politique dans l'espace bourguignon*, Paris, Classiques Garnier, 2012 (*Bibliothèque d'Histoire médiévale*, 6), en particulier p. 378-395.

⁶⁷ Cf. J. DUMONT, *Lilia florent*, p. 112-116.

⁶⁸ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 159.

⁶⁹ *Ibid.*, t. 4, p. 162.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*, t. 4, p. 171-172.

⁷² *Ibid.*, t. 4, p. 172-173.

insuffisamment préparée et donc dans l'impossibilité d'opérer correctement le blocus maritime de la ville⁷³, les Flamands *commencerent de la en avant a murmurer les ungz avec les autres, en disant que ilz estoient trahis par les gouverneurs du duc Phelippe de Bourguoigne leur prince et seigneur*⁷⁴. Ils prennent alors la décision de partir, mais, au préalable, comble de l'infamie, ils projettent d'assassiner certains conseillers ducaux, responsables, selon eux, du fiasco que représente le siège de Calais⁷⁵. Ils n'y parviennent pas et ces *gens darmes et marchans*⁷⁶ – Wavrin utilise souvent cette expression qui se veut péjorative pour souligner leur manque d'expérience militaire à la différence de la noblesse – finissent par lever le camp *sans tenir ordre* et en boutant *les feuz par tous leurs logis*⁷⁷. La description que le chroniqueur livre des troupes flamandes est éloquente. Celles-ci ne font preuve d'aucune discipline. Les Flamands ne reconnaissent presque pas l'autorité du duc de Bourgogne puisqu'ils sont prêts à s'en prendre à ses hommes où à transgresser ses ordres. Ils sont, en d'autres termes, une source d'anarchie au sein de l'armée⁷⁸. Mais, à nouveau, Wavrin n'est pas le seul à avancer ce genre de critiques à l'égard du peuple. À l'issue des massacres perpétrés dans Paris après sa prise par les Bourguignons (28-29 mai 1418), Jean Lefèvre de Saint-Rémy parle des *bestes enragiés*⁷⁹ responsables d'actes de barbarie commis sans

⁷³ Cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 81. Il semble pourtant qu'il y avait de bonnes raisons pour que le moral des Flamands soit alors au plus bas : de nombreuses erreurs tactiques avaient été commises et la flotte ducal, nécessaire à la réussite du siège, s'était fait longtemps attendre. Le départ précipité des navires, peu de temps après leur venue, acheva de saper le moral des troupes (*ibid.*, p. 75-82).

⁷⁴ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 178.

⁷⁵ *Ibid.*, t. 4, p. 185.

⁷⁶ *Ibid.*, t. 4, p. 186.

⁷⁷ *Ibid.*, t. 4, p. 187.

⁷⁸ Une telle description du peuple se retrouve également lors de la bataille d'Othée, en 1408, entre Jean sans Peur et les Liégeois. Le duc de Bourgogne y est décrit comme le garant de l'ordre social, celui qui empêche l'anarchie liégeoise de se répandre (*ibid.*, t. 2, p. 117-118). C'est également le cas à Dinant (Belgique, rég. Wallonie, prov. Namur, ch.-l. arr.), au moment du siège puis de la destruction de la ville (25 août 1466) par Charles de Charolais. À cette occasion, Wavrin montre que les Dinantais sont devenus complètement fous. Ils insultent Philippe le Bon et son fils, et tuent plusieurs de leurs émissaires. Ici encore, c'est le duc – par l'entremise de Charles – qui impose la paix, restauratrice de l'ordre social (*ibid.*, t. 5, p. 528-529, 536). Sur l'incendie de Dinant par les Bourguignons, cf. R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p. 396-397.

⁷⁹ Jehan LE FÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Chronique*, éd. cit., t. 1, p. 331. Sur l'entrée dans Paris des Bourguignons, cf. B. SCHNERB, *Jehan sans Peur*, p. 666-669 ; R. VAUGHAN, *John the Fearless*, p. 223-227.

l'accord de Jean sans Peur. En d'autres termes, Saint-Rémy suggère – tout comme Wavrin – que, lorsque le prince n'a plus le contrôle de ses sujets, ces derniers retombent dans une sorte d'animalité anarchique qui les pousse à commettre les pires crimes⁸⁰.

Pourtant, chez Wavrin, ce portrait très négatif du peuple n'est pas uniforme. Tout d'abord, le chroniqueur avance que son opinion peut influencer les dirigeants, sans pour autant que cela soit critiquable. Henri V d'Angleterre, par exemple, commence sa guerre contre la France, guerre qui lui fut si profitable, *pour complaire aux Londriens et au peuple de son royaume*⁸¹, c'est-à-dire à une frange du troisième ordre. Plus loin, on apprend que les places fortes autour de Melun ont été remises à Henri *par le commandement du roy de France et par le consentement du duc de Bourgogne et des Parisiens*⁸², l'assentiment des Parisiens étant ici source de légitimité. Wavrin démontre également toute l'influence que le peuple peut exercer sur le processus politique, par exemple quand il évoque la mise à mort par Henri VI du duc Humphrey de Gloucester sur les accusations de William de la Pole, duc de Suffolk. Ce dernier devient alors très impopulaire auprès du peuple, prend la fuite, mais est vite rattrapé par des partisans du duc d'Exeter qui le mettent à mort⁸³. Le peuple fait en quelque sorte ici office de déclencheur, permettant au meurtrier de subir le sort qu'il mérite. Mais, si le peuple est décrit ici positivement, c'est uniquement parce qu'il permet de fournir une caution aux actions des princes.

Ce qui suit est toutefois beaucoup plus intéressant. Par moments, Wavrin raffine et précise la composition du troisième ordre, particulièrement en ce qui concerne les habitants des villes. Il rend compte, en effet, de la différence notable qui existe entre les *bourgeois*, d'une part, et les *manans*⁸⁴, d'autre part, différence juridique, en fait, puisque le manant

est l'habitant d'une ville qui n'a pas reçu le droit de bourgeoisie⁸⁵. Cette impression de nuance s'accroît dans le récit de l'entrée d'Henri VI à Paris (2 décembre 1431), à l'occasion de son couronnement en tant que roi de France, puisque n'y assistent pas seulement ce groupe hybride qu'est le « peuple », mais toutes les catégories d'individus qui composent la cité⁸⁶. Ensuite, Wavrin atteste surtout de l'existence de deux logiques ou de deux manières d'expliquer les événements politiques, celle des princes et celle du peuple ou à tout le moins des habitants des villes, ce qui est assez original par rapport à d'autres chroniqueurs, qu'ils soient bourguignons ou français. Pour préciser ceci, prenons le cas de l'opposition, puis de la guerre, entre Philippe le Bon et ses sujets flamands entre 1449 et 1453. Le chroniqueur met très clairement en exergue le fait que le conflit prend sa source dans l'opposition entre deux manières de penser, celle du duc qui entend lever davantage d'impôts pour financer sa croisade, et celle des Flamands qui craignent que la famine ne se répande dans le pays :

En lan dessusdit, le duc de Bourgogne [...] requist auz quatre membres de Flandres, quil avoit fait assambler pour ceste cause, que, pour tout le pays de Flandres, ilz luy voulsissent acorder a son pourfit courre en ladite comtee imposition sur le sel quy se despenderoit illec, cest a scavoir sur chascun sacq vingt quatre gros, monnoie du pays, promettant que jamais plus en son tempz ne leur demanderoit taille ne aydes : laquelle requeste oye et runinee par les Gantois especialement, considerans que la nouverture du peuple dudit pays si est de chars pour la pluspart ou de poissons sallez, et pour aulcunes autres causes a ce les mouvans, refuserent entierement ladite requeste, disant que pour mourir ilz ne souffriroient ladite imposition avoir cours en leur pays, et consequamment ceulz de Bruges, dYpre, du Francaq, ensievant ceulz de Gand, firent responce pareillement que lesdis de Gand et non autrement⁸⁷.

À la suite de cette explication, Wavrin critique bien entendu le comportement des Flamands qui s'opposent ouvertement à leur prince⁸⁸, mais il

⁸⁰ C'est la raison qui pousse d'ailleurs Olivier de la Marche, lors de la révolte flamande de 1487-1488 contre Maximilien de Habsbourg, à dépeindre des Gantois *si effroyez qu'ilz ne sçavoient qu'ilz devoient faire, car ilz estoient peu de gens mal conduictz et mal en point* (Olivier DE LA MARCHE, *Mémoires*, éd. cit., t. 3, p. 283). Ils sont perdus dès l'instant où leur seigneur, Maximilien de Habsbourg, n'exerce plus son autorité sur eux. Cf. J.-M. CAUCHIES, *Philippe le Beau. Le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2003 (*Burgundica*, 6), p. 13-14.

⁸¹ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 163.

⁸² *Ibid.*, t. 2, p. 333.

⁸³ *Ibid.*, t. 5, p. 4. Cf. B. WOLFFE, *Henry VI*, Londres, New Haven, Yale University Press, 2001 (1^{re} éd., 1981) (*Yale English Monarchs*), p. 129-131, 228-229.

⁸⁴ *Ibid.*, t. 3, p. 47.

⁸⁵ Cf. articles *Bourgeois* et *Manant*, dans DMF 2015 : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015, ATILF – CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf> (consulté le 29-04-2016).

⁸⁶ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 4, p. 5-6. Cf. B. WOLFFE, *Henry VI*, p. 60.

⁸⁷ Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 5, p. 171-172.

⁸⁸ *Ibid.*, t. 5, p. 194.

leur reconnaît tout de même certains mérites comme d'être capables de se conduire en *belle ordonnance* et d'être des *gens corageuz*⁸⁹. Le chroniqueur montre également que tous les Flamands ne sont pas favorables à la guerre contre le duc : les députés des membres de Flandre et les Brugeois veulent la paix ; ils jouent, qui plus est, le rôle d'intermédiaires entre le duc et les révoltés en demandant à ce que des députés gantois soient autorisés à se rendre à Lille pour traiter avec Philippe⁹⁰. Cependant, le peuple gantois s'oppose à l'accord et la guerre reprend. Dans cet épisode, on constate donc que le chroniqueur, même s'il demeure le produit d'une culture nobiliaire qui fait des trois ordres son unique modèle explicatif de la société, n'en demeure pas moins sensible à d'autres visions du monde social et de la politique, qu'il retranscrit – certes timidement – ce qui le différencie certainement d'autres auteurs bourguignons.

Ainsi, au-delà du discours traditionnel, on voit poindre chez Wavrin une nouvelle façon de concevoir le troisième ordre, plus fine, qui laisse entrevoir les motivations et les intérêts de groupes, bien plus complexes que la théorie des trois ordres ne le laisse entendre.

*
* * *

À l'entame de notre réflexion, nous nous demandions si Jehan de Wavrin avait une vision conservatrice de l'ordre social ou s'il était prêt à adapter le très statique schéma ternaire par l'observation du réel. Wavrin demeure, certes, en grande partie influencé par une culture nobiliaire imprégnée d'une idée ancienne des trois ordres, mais cela ne l'empêche pas de donner une description parfois nuancée de l'édifice social. Le clergé, loin de se cantonner aux matières strictement ecclésiastiques, forme, à tout le moins dans sa partie supérieure, avec la noblesse, une société des princes, elle-même au service du roi d'Angleterre, du roi de France ou du duc de Bourgogne. La noblesse, mise à mal dans ses prérogatives militaires, voit son expertise tactique et juridique exaltée, mais, revers de la médaille, lorsqu'elle échoue, elle encourt doublement la critique de ses maîtres. Le peuple est décrit avec davantage de précision : il possède une influence politique qui n'est pas nécessairement dénigrée, n'est pas un groupe

⁸⁹ *Ibid.*, t. 5, p. 200.

⁹⁰ *Ibid.*, t. 5, p. 224-225.

monolithique, mais se décompose en sous-groupes, et, enfin, a des objectifs qui lui sont propres et ne sont pas systématiquement calqués sur les désirs des princes.

Mais l'élément le plus important dans cette lecture des trois ordres par Wavrin se trouve ailleurs. En 1981, Arie J. Vanderjagt, dans son livre désormais célèbre – *Qui sa vertu anoblist* – car fondateur en matière d'études sur la pensée politique bourguignonne, avançait que les ducs de Bourgogne avaient récupéré l'idéal humaniste de *res publica*, la *chose publique*, pour en faire un outil en faveur de leur pouvoir, le duc prétendant être celui qui protège l'intérêt général contre les particularismes égoïstes, ce qui justifie la concentration institutionnelle qu'il suscite et surtout les aides de moins en moins extraordinaires qu'il réclame aux États généraux⁹¹. S'il ne fait aucun doute que le concept de *chose publique* ou de *bien public* est présent chez Wavrin⁹², on peut interpréter dans ce sens sa lecture du schéma ternaire. En effet, si les trois ordres ont bien une chose en commun, c'est d'être liés d'une manière ou d'une autre au prince. Ils doivent l'aider à construire sa politique, que ce soit par le biais du service militaire, du paiement des impôts ou de l'aide et conseil qu'ils lui apportent. Et, chez Wavrin, la cause qui explique cette soumission au duc est justement la sauvegarde du bien commun, de la *chose publique*. On constate donc que Wavrin se fait l'écho d'innovations en matière de pensée politique, des innovations qu'il retranscrit notamment par le biais des trois ordres, participant de ce fait à l'élaboration d'une culture politique susceptible de constituer l'esprit et le ciment des États des ducs de Bourgogne.

Jonathan DUMONT
Université de Liège. Transitions.
Unité de recherches sur le Moyen Âge
& la première Modernité

⁹¹ A. J. VANDERJAGT, *Qui sa vertu anoblist*, p. 45-76 (ch. 3 : « Burgundian Political Ideas »). Sur cette notion, cf. plus récemment *Le Prince, son peuple et le bien commun. De l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*, dir. H. OUDART, J.-M. PICARD et J. QUAGHEBEUR, Rennes, PUR, 2013 (*Histoire*).

⁹² Cf., par exemple, Jehan DE WAURIN, *Recueil des croniques*, éd. cit., t. 2, p. 350-351 ; t. 3, p. 169, 331 ; t. 4, p. 116, 192-195 ; t. 5, p. 414.